

bloque au maroc faute de visa retour

Par sab03, le 13/01/2011 à 10:50

mon ami est en instance de divorce avec une ressortissante francaise. Actuellement il est bloque au maroc attendant son visa retour pour lz france cela fait maintenant 4 mois qu il attend. Il a fait une demande de renouvellement de sa carte au maroc. peut il esperer revenir en france un jour merci de m aider c urgent

Par Domil, le 13/01/2011 à 13:07

Si son droit au séjour est lié à son statut de conjoint de Français, la rupture de vie commune avec divorce en plus, ne permet pas le renouvellement de son droit au séjour pour ce motif.

Par sab03, le 13/01/2011 à 13:35

merci pour votre réponse y a t il une chance pour qu il rentre un jour par un autre moyen??

Par Domil, le 13/01/2011 à 14:17

S'il est considéré qu'il n'a plus de droit au séjour en France (faut être vraiment stupide pour sortir de France dans ces conditions), il devra immigrer comme n'importe qui

Par sab03, le 13/01/2011 à 18:33

immigre: illegalement quoi??